

29^e Congrès de
L'Association des cimetières chrétiens du Québec

Au Centre de congrès de Rimouski, du 25 au 27 mai 2016

Contre vents et marées : Cap sur la réussite

Résumé des conférences et des ateliers

Mercredi 25 mai

À compter de **10 h jusqu'à 15 h** : inscription, en face du Salon des exposants.

À 15 h : conférence de l'abbé **Donald Thompson** sur la réussite.



Actuellement prêtre dans les trois paroisses de Magog, Donald Thompson compte aussi des expériences comme animateur de pastorale dans des écoles secondaires et comme aumônier de prison. De plus, il est le fondateur du train touristique Orford Express, dans lequel se déroulait la populaire émission *On prend toujours un train pour la vie*, avec Josélito Michaud. M. Thompson nous livrera quelques ingrédients qui favorisent la réussite.

Jeudi 26 mai



À 9 h : À la salle Langevin-Ouellet, Forum de discussion animé par M. **Luc Dupont**, conseiller en marketing : « **Cinq éléments clés d'un marketing gagnant** ».

Cette conférence offre aux participants l'occasion de se familiariser avec les principes, les notions et les techniques relatifs au marketing efficace.

Professeur à l'Université d'Ottawa, conférencier recherché, M. Dupont a publié notamment *1001 trucs publicitaires*, un livre qui a connu un grand succès et qui a été traduit en plusieurs langues. À l'aide d'exemples concrets, le formateur livre l'ABC du marketing, ce qu'il faut savoir pour générer des échanges fructueux avec la clientèle sur le plan de l'image, du positionnement, du marketing, de la publicité et des relations publiques. Comment tirer le maximum de chaque dollar investi en marketing et éviter certaines erreurs coûteuses ?

À 9 h 30 : Travail en ateliers (A - B - C), formation de trois groupes selon la catégorie des cimetières. Préparer un schéma ou un scénario réaliste pour assurer la rentabilité et la pérennité de nos cimetières.

À 11 h : Activité plénière pour mettre en commun nos discussions en ateliers, avec animation par M. **Luc Dupont**, conseiller en marketing.

À 13 h 30, choix de quatre ateliers, qui seront repris à 15 h 30 :



* **Atelier D : Comment valoriser nos lieux de**

commémoration ? // Mme **Catherine Gélinas**, de la Société rimouskoise du patrimoine. // Certaines municipalités se sont dotées d'une politique pour protéger leurs cimetières, qui sont des lieux d'une valeur patrimoniale inestimable. Ce sera ici l'occasion de partager diverses expériences vécues au Québec et ailleurs dans le monde. Comment mettre

en valeur nos cimetières, sur les plans environnemental, éducationnel, patrimonial et généalogique ? Quelles sont les expériences inspirantes vécues pour maximiser la rentabilité ?



* **Atelier E : Un cimetière, c'est aussi un jardin.**

M. **Alexander Reford**, directeur des Jardins de Métis. // Le conférencier expliquera les façons les plus esthétiques d'aménager les lieux de commémoration. En plus de diriger les réputés Jardins de Métis, M. Reford est historien, auteur, cofondateur du Festival international des Jardins et président de l'Association des Jardins du Québec. Il pourra donc partager son expérience sur la création d'un bel environnement, en tenant compte de

la variété d'arbres et de fleurs, de la topographie, du climat, et bien sûr, de l'équilibre entre le rendement et l'investissement.



* **Atelier F : La gestion de cimetières : un cadre légal de référence.**

M^e **Johanne Leroux**, notaire. // L'archivage des documents est incontournable et fait l'objet de nombreux questionnements. Il y a quelques dizaines d'années, seul le papier existait comme support d'enregistrement et de sauvegarde. Que vous optiez pour la méthode de

conservation papier ou numérique, il vous faut le faire en respect de la valeur juridique des documents, de la méthodologie et de la loi. M^e Leroux vous propose des outils et des méthodes de conservation afin de préserver les héritages du patrimoine et de l'histoire tout en assurant une gestion efficace des données dans un cadre moderne d'informatisation.



* **Atelier G : Comment développer une offre de services intégrés : un exemple de réussite.**

M. **Roger Gagnon**, directeur général des Jardins du Souvenir, Gatineau. // Comment développer une offre de services intégrés ?

Comment diversifier ses produits et ses services ? Le conférencier présentera l'expérience concluante des Jardins du Souvenir, à Gatineau, une corporation regroupant six cimetières qui a ouvert, en 2013, sa propre maison funéraire.

Vendredi 27 mai



À 7 h 45 : déjeuner-causerie avec Mme **Joyce Rochon**, CMC.

Mettons le CAP vers une meilleure perception de notre offre de services. //

Cette conférence vise à nous faire réaliser l'évolution de la crémation au fil des années, l'impact sur nos cimetières et enfin, arriver à des pistes de solutions vers la réussite de nos projets. Quels sont les pièges à éviter, comment s'ouvrir aux besoins des familles et mieux faire connaître les diverses possibilités que nous offrons ? Ensemble, nous serons amenés à partager des expériences de réussite afin que tous, petits et grands cimetières, nous puissions y puiser de nouvelles pistes de solutions gagnantes.

À 9 h 15, choix de deux ateliers :



* **Atelier H : Les célébrations commémoratives d'envergure.**

Mme **Élise Briand**, gérante du Cimetière et Complexe funéraire Belvédère, M.

l'abbé **Donald Thompson**, curé à Magog, et Mme **Stephanie Greer**, responsable des ressources humaines, Cimetière Mont-Royal. // Cet atelier s'adresse principalement aux représentants de cimetières grands et moyens. On y présentera un éventail des célébrations commémoratives qui sont proposées dans les mausolées et les cimetières. Il sera question du décorum pour les célébrations et l'inhumation, du support apporté aux familles après les funérailles, du contenu des cérémonies d'adieu et aussi des moyens de diffusion permettant de mieux faire connaître les cérémonies.



* **Atelier I : Comment procéder à la fusion de**

cimetières ? M^e Bryan O'Gallagher, avocat. // Cet atelier s'adresse particulièrement aux représentants de cimetières de petite taille. L'atelier portera sur la fusion des cimetières et ses procédures légales. À quoi ressemble un bon contrat type ? Quels sont les éléments à ne pas oublier ? Comment éviter les problèmes d'interprétation ? Quel sera l'impact de la prochaine loi sur les activités funéraires (loi 66) pour les concessions et l'entretien ? M^e O'Gallagher, spécialiste en droit immobilier et commercial, est tout désigné pour répondre à ces questions.



À 10 h 45 : Assemblée générale annuelle de l'ACCQ, sous la présidence de Mme **Monique Morin**. // Discussion sur l'Institut du patrimoine funéraire du Québec.

Bon congrès à Rimouski !